

Les diffuseurs de spectacles : des allumeurs de réverbères

Présenté par

Colette Brouillé

Directrice générale de RIDEAU

La circulation des productions culturelles au Québec

26 novembre 2004

Les diffuseurs de spectacles : des allumeurs de réverbères

UNE MISE EN CONTEXTE NÉCESSAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, permettez-moi une rapide mise en situation. Comme il est mentionné dans les notes biographiques qui vous ont été remises, je suis une espèce d'« Alice au pays de la diffusion ». En effet, c'est donc *de l'autre côté du miroir*, dans le monde de la production et de la gestion de carrière, que j'ai évolué pendant près de vingt ans. J'ai donc eu « l'appel de la diffusion » il y a deux ans à peine et me suis retrouvée à la tête du Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis, mieux connu sous le nom de RIDEAU. Tout ceci pour vous dire que c'est la première fois qu'il m'est donné de m'adresser, à titre de directrice générale de RIDEAU, à un autre « public », si vous me permettez l'expression, que les membres de l'association ou les gens de mon milieu. D'où un léger trac...

Il va donc sans dire que si j'ai toujours frayé dans le milieu des arts de la scène, me voici vraiment plongée au cœur de la problématique de la circulation des productions culturelles. Mais avant d'aller plus loin, je me permettrai tout d'abord un retour historique, à la fois sur RIDEAU et sur la diffusion des arts de la scène, parce que l'histoire de RIDEAU se développe, bien évidemment, en parallèle avec l'histoire de la diffusion des arts de la scène.

Une mise en contexte qui m'apparaît nécessaire puisqu'elle nous permettra de mieux jauger l'interdépendance indéniable entre la diffusion des œuvres et une vision politique. Une vision politique et un appui qui, concrètement, doivent soutenir cette vision, et ce à tous les paliers des instances politiques. Le rôle que jouent les municipalités au sein de la diffusion est évidemment essentiel. Et là où il est inexistant, c'est toute la chaîne – de la création à la diffusion – qui s'en ressent et ultimement, bien évidemment, le citoyen.

Que les arts de la scène contribuent au développement des villes (sur les plans sociologique, identitaire, économique, etc.) cela, nous en sommes tous ici persuadés. Mais il m'apparaît essentiel de rappeler que sans une vraie vision « culturelle » des municipalités – instance la plus propice au rapprochement entre les services et les citoyens – la réalité de bon nombre de diffuseurs, notamment en régions, se trouve précarisée.

Alors *Interagir*? Certainement.

DU RÉSEAU ACCÈS À RIDEAU : OBJECTIF ACCESSIBILITÉ

Puisque l'histoire de la diffusion des arts de la scène est étroitement liée à celle du Ministère qui fut celui des Affaires culturelles avant d'être celui de la Culture et des Communications, voyons les grands jalons qui nous ont menés jusqu'à aujourd'hui. En cela, l'ouvrage de M. Rosaire Garon et Mme Lise Santerre, *Déchiffrer la culture au Québec, 20 ans de pratiques culturelles*, nous sera fort utile puisque les auteurs y recense l'histoire et le développement des pratiques culturelles du Québec, de 1979 à 1999. Un ouvrage étayé de statistiques plutôt éclairantes.

L'histoire commence dans les années 1960, avec la création du ministère des Affaires Culturelles. On constate que le manque de structures en régions nuit à la circulation du spectacle. Au milieu des années 1960, on commence à voir naître les centres culturels. Ils concrétisent une volonté tripartite, le financement provenant des instances fédérales, provinciales et municipales.

En 1965, poursuivent les auteurs, le bilan du Livre blanc (ou Rapport Laporte) fait état du manque de lieux adéquats pour attirer les spectateurs dans de bonnes conditions de présentation, entre autres, du théâtre. Avec le recul, on peut déjà pressentir le chemin parcouru!

Dans les années 1970, apparaîtront les bureaux régionaux du Ministère. Une étape charnière dans notre histoire culturelle puisqu'à partir de là, le développement est envisagé autrement.

On assistera ensuite, en 1978, à la mise sur pied, par le MAC, du programme *Accessibilité-scène*, qui aidera de façon significative les diffuseurs à porter les spectacles vers le public. Année doublement importante puisque l'ancêtre de RIDEAU, le Réseau-Accès, un organisme à but non lucratif voué à la diffusion des arts de la scène, verra le jour la même année. Afin de se concerter, de mettre en commun leur expertise et de sortir d'un certain isolement, une douzaine de diffuseurs, principalement des centres urbains en régions, se réunissent autour d'une table que l'on peut déjà qualifier de nationale. Elle poursuit quatre objectifs principaux : 1) Regrouper les organismes engagés dans la diffusion des arts d'interprétation ayant un caractère multidisciplinaire; 2) Favoriser la concertation régionale des organismes diffuseurs; 3) Élaborer un code d'éthique professionnelle dans le domaine de la diffusion et 4) Définir l'implication du Réseau-Accès dans les dossiers ou événements à portée nationale. Déjà les grandes ambitions s'y trouvent!

Parallèlement, le Réseau des Organismes de Spectacles de l'Est du Québec (ROSEQ) s'organise. Ces diffuseurs, agissant principalement en régions rurales, veulent sortir de leur isolement. C'est donc dire que tant les régions que les grands centres réagissent à ce mouvement général d'éclosion des arts de la scène.

L'année précédente, on se rappellera que le MAC, en collaboration avec l'office des tournées du Conseil des Arts du Canada, organisait le premier marché des arts de la scène, Contact-Québec, l'ancêtre de la Bourse RIDEAU.

Un an plus tard, en 1979, le MAC démontre un intérêt particulier pour la chanson par la mise en place du programme à l'intention du disque et du spectacle. La même année, l'association de producteurs de disques et de spectacles (l'ADISQ) verra le jour.

Dans les années 1980, un effort sera fait au niveau des équipements culturels. L'organisation des lieux de diffusion se met sérieusement en branle. Cette décennie témoigne d'une importante volonté politique face aux arts de la scène. Elle verra naître la *Politique de la danse* et celle *du théâtre au Québec*. On peut dire que les arts vivants ont le vent dans les voiles.

En 1984, Réseau-Accès devient le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU), qui s'impose définitivement comme association nationale. L'achat collectif de spectacles est à ce moment au cœur des activités des divers réseaux. En 1985, un an plus tard, l'association compte trente et un membres et en 1987, le Colloque RIDEAU s'impose à son tour comme le véritable tremplin de ce qui deviendra la Bourse RIDEAU. La « Bourse », qui tire son nom du symbole du jeu de l'offre et de la demande, sera créée avec l'objectif premier d'augmenter la circulation du spectacle sur le territoire québécois. Encore aujourd'hui, c'est le grand rendez-vous annuel de la création et de la diffusion en arts de la scène. La Bourse offre des vitrines de spectacles et une *Place du marché*, mais aussi des formations et des tables rondes qui donnent la chance aux diffuseurs de parfaire leurs connaissances et d'échanger sur des problématiques d'actualité.

Quelque 18 ans plus tard, l'événement constitue le plus important marché des arts de la scène de ce côté-ci de l'Atlantique et rayonne au-delà de nos frontières. Et cette initiative porte, année après année, des fruits que l'on peut « consommer » de Hull jusqu'à Gaspé! Aujourd'hui, RIDEAU regroupe plus de 125 membres, dont sept réseaux de diffusion sur le territoire du Québec et trois réseaux sur le territoire canadien.

Pendant ce temps, on aura vu naître Spectour, le réseau abitibien, le Réseau Scènes, regroupant des diffuseurs en périphérie montréalaise et Diffusion Inter-Centre, regroupement de diffuseurs majeurs. Toutes ces initiatives sont regroupées sous la bannière nationale de RIDEAU. C'est donc dire l'importance de la diffusion en région qui devance parfois les volontés politiques.

Si l'on continue notre parcours chronologico-historique, avec M. Garon et Mme Santerre, nous verrons toutefois que les années 1990 seront placées sous le signe de la crise. La mobilisation du milieu amènera les instances politiques à tenter de mieux cerner les enjeux de la diffusion. Ainsi, en 1996, le ministère de la Culture et des Communications donne son aval à une politique de la diffusion

des arts de la scène sous un titre qui en dit long sur l'état des lieux : *Remettre l'art au monde*.

Cette politique épouse, évidemment, la logique « d'accessibilité du public à la culture » qui caractérise la politique culturelle de 1992. Il importe de donner accès aux citoyens à la culture, mais il faut d'abord et avant tout les sensibiliser à la chose culturelle. Sur la question d'accessibilité, les auteurs de *Déchiffrer la culture au Québec* y vont des propos suivants :

La bonification de l'aide à la diffusion des arts de la scène, la construction et la rénovation de salles de spectacles ainsi que l'adoption d'un ensemble de mesures dans la foulée de la politique de la diffusion des arts de la scène sont des facteurs qui ont changé les conditions de l'offre en matière d'arts d'interprétation et, conséquemment, sa fréquentation toujours plus grande par les Québécois¹.

Voilà donc un parcours fort cohérent. Entre les années 1960 et 1999, l'essor du milieu du spectacle représente un changement important dans notre histoire culturelle. *Déchiffrer la culture* témoigne justement de ce parcours de vingt années, avec force statistiques. Nous lui laisserons ce terrain. Cependant, nous ne disposons plus de statistiques très précises depuis. Où en sommes-nous, presque dix ans après l'énoncé de la *Politique de la diffusion*?

Les chiffres démontrent que de 1989 à 1999, ce sont les régions en périphérie des grands centres qui connaissent la plus forte croissance des arts de la scène, une croissance qui leur confère une toute nouvelle autonomie, comme l'indique Mme Anne Gauthier, auteure de *La diffusion des arts de la scène*². Il y a fort à parier qu'on puisse attribuer cette croissance à l'exode, entre autres, vers les banlieues. Les régions intermédiaires connaissent pour leur part une relative stabilité. Ainsi que nous l'apprend le rapport du ministère de la Culture, il n'y a que l'humour et les autres variétés qui connaîtront une croissance. Par contre, le fossé s'agrandit par rapport aux régions éloignées. Le nombre de représentations accuse une diminution dans la dernière décennie et les résultats aux guichets vont suivre.

En exergue à l'ouvrage de M. Garon, Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, écrit : « Si la démocratisation de la culture demeure une priorité absolue du gouvernement québécois, les mesures mises en œuvre pour y parvenir doivent non seulement refléter cette préoccupation mais aussi tenir compte des conditions nouvelles qui prévalent au sein de notre société³. » L'affirmation d'un tel principe « absolu » commande, à notre avis, un engagement précis du gouvernement envers la diffusion et les instances

¹ *Déchiffrer la culture au Québec*, p. 154.

² *La diffusion des arts de la scène, 1989-1990, 1993-1994 et 1997-1998*, Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique, Ministère de la Culture et des Communications, 2000, p. 22.

³ *Déchiffrer la culture au Québec*, p. V.

intermédiaires qui la soutiennent. Les représentants des municipalités ici présents et d'autres municipalités qui prennent part à la vie culturelle en font partie. Couper l'aide financière aux municipalités, dans le dossier, entre autres, de la diffusion, comme on a voulu le faire l'an dernier, c'est non seulement envoyer un message ambigu aux municipalités, un message qui nous est apparu comme un message de déresponsabilisation, mais aussi, par le fait même, faillir au principe qu'on s'est donné. Parce qu'ultimement une telle mesure ne pourrait que créer une exclusion culturelle géographique, à court terme, et nuire à l'accessibilité des arts de la scène.

Mais c'est chose du passé... Parmi nos membres, plusieurs relèvent directement ou indirectement de structures municipales. La mobilisation du milieu a été instantanée, permettant de « limiter les dégâts ». Cette coupure a donc été restreinte, puis, en principe, abolie.

J'ai conscience de m'adresser aujourd'hui à un public sensibilisé à la réalité culturelle des villes. Je sais que les élus à qui je m'adresse ont une vision incarnée dans des politiques culturelles en lien avec leur milieu. Ce qui nous apparaît cependant moins évident c'est de quels moyens ces municipalités disposent pour soutenir ces politiques.

J'ai tenté de savoir quelle portion du financement des municipalités revenait à la culture. Je n'ai pu, malheureusement, obtenir ces chiffres. Je me permettrai tout de même de vous livrer ici quelques données statistiques, tirées du rapport publié par le ministère de la Culture et des Communications, qui me sont apparues pertinentes dans notre contexte et dont certaines viennent jeter un éclairage sur la circulation des œuvres et l'accessibilité:

- « *En 1997-1998, 2015 spectacles différents ont été présentés sur les scènes du Québec, soit 900 de plus qu'au cours de la saison 1989-1990. Ces productions artistiques ont donné lieu à 8 879 représentations en 1997-1998, soit 4,4 représentations en moyenne par spectacle. Une décennie plus tôt, chaque spectacle avait été offert au public 6,3 fois, c'est-à-dire presque 2 fois plus⁴.* » (Beaucoup de spectacles ne vont pas en tournée.)
- « *Montréal a été l'hôte de 60 % des représentations et de l'assistance aux spectacles de l'ensemble du Québec en 1997-1998 [...] comparativement à 59 % dix ans plus tôt⁵.* » (Donc beaucoup de spectacles étrangers ne peuvent être vus en dehors de Montréal.)

⁴ *La diffusion des arts de la scène, 1989-1990, 1993-1994 et 1997-1998*, Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique, Ministère de la Culture et des Communications, 2000, p. iii.

⁵ *Ibid.*, p. 18.

- « Ces régions [périphériques des grands centres urbains] sont celles qui ont connu la plus forte croissance de fréquentation des arts de la scène depuis une décennie, croissance qui révèle une autonomie nouvelle à l'égard des grands centres urbains et une vitalité grandissante⁶. »
- « De 1989-1990 à 1997-1998, le nombre de spectacles destinés au public adulte et présentés dans plus d'un lieu est passé de 180 à 315, soit une croissance notable de 75 %. Ces spectacles rassemblent toutefois à peine 18 % de tous les spectacles, proportion qui est demeurée stable depuis une décennie⁷. »

Ces chiffres confirment bien que la diversité de l'offre de spectacles est surtout une réalité montréalaise (en considérant ses alentours).

Finalement, pour compléter le portrait des dernières années qui, pour l'instant, ne peut s'appuyer sur des statistiques précises, nous avons sondé l'opinion de nos membres sur le cœur du sujet qui nous occupe aujourd'hui⁸.

Les diffuseurs de RIDEAU reconnaissent que les politiques et les programmes qui ont évolué depuis une trentaine d'années ont permis une extraordinaire vitalité de la création et de la diffusion en arts de la scène. Ces dernières années, des initiatives impliquant plusieurs réseaux régionaux ont permis un travail très significatif en matière de développement de public. Qu'on pense aux *Voyagements* en théâtre ou à la *Danse sur les routes du Québec*, ce sont de magnifiques percées de disciplines plus pointues en termes d'accessibilité. Cependant, les problèmes de stagnation du financement – il est à noter que les diffuseurs ont obtenu, en 2003, une augmentation de 1 000 000 \$ du budget dédié à la diffusion, répondant à une demande de base de 2 500 000 \$ – entraînent une sérieuse perte de vitesse qui se manifeste dans les grands centres mais surtout en régions. Si cette situation devait perdurer, compte tenu du décalage déjà existant, on assisterait rapidement à une situation culturelle à deux vitesses et à un clivage grands centres/régions. Dans les plus petites municipalités, nous constatons encore bien souvent, dans la pratique, que ce qui est acquis au sport ne l'est pas à la culture. On a du mal à sensibiliser les instances municipales à l'importance de leur implication.

Depuis vingt-cinq ans, RIDEAU a participé activement à la structuration du marché du spectacle au Québec en favorisant la mise en réseau et le partage des expertises. Aujourd'hui, nous poursuivons notre mission. Et si je suis là aujourd'hui, c'est pour vous redire l'importance de votre vision, votre implication

⁶ *Ibid.*, p. 22.

⁷ *Ibid.*, p. 14.

⁸ Je me permets ici une parenthèse pour souligner l'effort consenti par l'Observatoire de la Culture dans le dossier de la fréquentation des spectacles et qui fait que, dans les prochains mois, l'organisme devrait être en mesure de diffuser régulièrement les statistiques de fréquentation, comme il le fait pour le cinéma.

et votre soutien. Et ce que je souhaite ardemment en portant ici la voix de mes pairs, c'est que vous puissiez être des multiplicateurs auprès d'instances municipales à qui manque cette vision.

Si la diffusion des arts de la scène a connu un fabuleux essor, c'est qu'elle répond à un besoin dans nos sociétés. Pour terminer, je vous laisserai avec l'extrait d'un texte que notre présidente, Mme Denise Arsenault, de Baie-Comeau, livrait l'an dernier en clôture de la Bourse RIDEAU.

On pourvoit à l'éclairage des villes, on allume tous les soirs, et on fait très bien, des réverbères dans les carrefours, dans les places publiques; quand donc comprendra-t-on que la nuit peut se faire aussi dans le monde moral et qu'il faut allumer des flambeaux dans les esprits?

Victor Hugo, s'adressant à l'Assemblée nationale française en 1848.

BIBLIOGRAPHIE

GARON, R., SANTERRE, L. *Déchiffrer la culture au Québec*, Les publications du Québec, Ministère de la Culture et des Communications, 2004.

GAUTHIER, A., *La diffusion des arts de la scène, 1989-1990, 1993-1994 et 1997-1998*, Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique, Ministère de la Culture et des Communications, 2000.